X/

PLAN GÉNÉRAL

DE L'ENSEIGNEMENT

DANS L'ÉCOLE DE MÉDECINE

DE STRASBOURG.

STRASBOURG,
Chez F. G. LEVRAULT, Imprimeur du Département du Bas-Rhin.
An VI de la République française.

PLAN GÉNÉRAL

DE L'ENSEIGNEMENT

DANS L'ÉCOLE DE MÉDECINE

DE STRASBOURG.

L'ÉCOLE de santé de Strasbourg avait, quelque temps après son installation, adressé au comité d'instruction publique de la Convention nationale le plan d'enseignement qu'elle avait adopté; en cela elle obéissait au vœu du gouvernement; et ce plan, qui ne renfermait point toutes les branches de l'art de guérir, vu que les professeurs nouvellement nommés ne s'étaient point encore tous rendus à leur destination, ne fut pas imprimé. Mais

I.er COURS.

COURS D'ANATOMIE.

Professeur, le Citoyen LAUTH.

L'ÉNUMÉRATION des parties dont le corps humain est composé, ne fournit qu'une connaissance stérile lorsqu'on ne fait pas connaître en même temps leurs usages. D'après cette considération, la réunion de l'Anatomie et de la Physiologie dans un seul cours paraît fort avantageux; et telle est en effet la méthode de plusieurs savans. Comme cependant le nombre d'objets que ces sciences embrassent est très-considérable, de manière qu'un semestre ne suffit pas quand on se propose de les expliquer en détail, et comme la physiologie renferme plusieurs traités qui n'ont qu'un rapport éloigné à l'anatomie; il est plus convenable de diviser les deux sciences en deux cours séparés, et de se borner, en démontrant l'anatomie, à faire connaître en peu de mots les usages des parties, de même que de rappeler dans la physiologie les points essentiels concernant leur situation et leur structure.

La méthode la plus usitée d'enseigner l'anatomie est systématique; l'ostéologie, la syndesmologie,

la myologie, la splanchnologie, l'andénologie, l'angiologie et la nevrologie sont expliquées chacune séparément, et dans l'ordre qui paraît le plus clair à celui qui l'a adopté. En procédant ainsi, on n'est cependant pas en état de faire connaître pleinement la situation et le rapport des parties, et il est impossible de disséquer, le livre à la main. En effet on commence l'histoire des artères par la description de l'aorte; et, quand on veut y parvenir par la dissection, on coupe plusieurs artères, et on détruit, en commençant son travail, une portion des objets qu'on n'examinerait que plus tard en suivant ce système.

Il paraît d'après cela qu'une méthode fondée sur le rapport et la situation des parties réuniroit plus d'avantages. En suivant ce principe, la syndesmologie et l'andénologie ne forment plus une section principale de l'anatomie, mais les organes qui y sont compris se trouvent avec ceux où ils sont situés, ou auxquels ils servent immédiatement.

D'un autre côté, comme les démonstrations sont la base des discours, on met sous les yeux de l'élève les parties qu'on veut lui faire connaître, et on évite, au commencement, les détails physiologiques, de même que les subtilités microscopiques, parce que l'œil n'a pas encore la faculté de sentir celles-ci, étant tout occupé à

s'habituer aux nouveaux objets qui lui sont présentés, et que, par la même raison, il ne pourrait comprendre ceux-là que très-imparfaitement.

Ainsi, dans les leçons d'*ostéologie* on fait connaître le squelette en toutes les parties dont il est composé; mais l'*ostéogénie* est réservée à des explications postérieures.

On commence l'anatomie des parties fraîches par l'histoire de la peau et des parties qui y appartiennent.

Dans la *myologie*, on explique les muscles d'après les régions où ils sont placés, en procédant par couches; et comme il y en a qui se portent d'une région dans une autre, on y a égard lorsqu'après leur description on en fait connaître l'action. Les muscles des viscères ne sont pas compris dans cette myologie; on les fait connaître avec les organes auxquels ils appartiennent. Mais on a jugé convenable de faire suivre l'histoire des muscles par celles des articulations; l'idée que les élèves s'en forment est d'autant plus complette, que l'explication des différentes parties qui composent une articulation se fait de plus près. Ainsi cette partie de la *syndesmologie* qui s'occupe des articulations, est expliquée à fur et mesure que les muscles propres aux articulations le sont.

La *splanchnologie* est, sous différens rapports, la partie la plus essentielle de l'anatomie; elle l'est

même dans le sens purement anatomique, puisqu'elle est composée de toutes les autres parties.

On commence par la bouche, et on y démontre ses glandes salivaires et muqueuses, les muscles de la langue, etc.; de là on passe au cou, et on y décrit le pharynx et le larynx. Après la considération générale de la poitrine, on parcourt en détail l'œsophage, les poumons et le cœur. Au bas-ventre, la situation des viscères est examinée avec le plus grand soin. On procède ensuite à la description particulière des organes renfermés dans la cavité du bas-ventre, l'estomac, la rate, le foie, le pancréas, les intestins, et enfin aux viscères situés en-dehors de la cavité du bas-ventre, les voies urinaires et les parties sexuelles, avec leurs muscles et ceux qui se trouvent au fondement. A la tête on développe la masse cérébrale avec son prolongement dans la colonne vertébrale, et on considère l'origine des nerfs. Enfin suivent les organes des sens, la langue, le nez, l'oreille et l'œil, auquel appartiennent les voies lacrymales.

L'*angiologie* comprend les systèmes sanguin et lymphatique. On commence l'histoire du premier par la démonstration des vaisseaux superficiels du corps, artériels et veineux. On passe ensuite aux grands troncs des vaisseaux sanguins, et on démontre leurs branches thorachiques. De là on s'occupe successivement de la veine jugulaire, puis

de l'artère carotide externe, et enfin de l'artère maxillaire interne, de la carotide interne et de la vertébrale. Ces leçons sont suivies de celle des vaisseaux de l'extrémité supérieure. Les vaisseaux sanguins sous le diaphragme sont démontrés de manière qu'on commence par le système de la veine-porte, qu'on continue par les vaisseaux qui se portent aux lombes et au bassin, et qu'on termine cette partie de l'anatomie par ceux de l'extrémité inférieure.

La démonstration des vaisseaux lymphatiques s'est bornée long-temps à celle du conduit thorachique; maintenant on les connaît et on les démontre dans les parties les plus éloignées du canal principal. La démonstration des glandes lymphatiques est nécessairement une portion de celle des vaisseaux du même nom.

La *nevrologie* est enseignée conformément aux mêmes principes. On commence par les nerfs de la face, formés par le septième nerf cérébral, qui communiquent avec les trois branches du cinquième. Cette leçon est suivie des nerfs de l'orbite, c'est-à-dire du second, troisième, quatrième, première branche du cinquième et sixième cérébral. De là on passe à la troisième branche du cinquième nerf, et après seulement à la seconde, à cause de sa situation plus profonde; en même temps on fait voir la portion la plus élevée du nerf

intercostal et les nerfs du nez, donc une partie du premier nerf cérébral. On parvient ensuite aux nerfs cervicaux, puis à ceux du bras, et après à ceux du cou et de la poitrine, fournis par le huitième et neuvième cérébral, l'accessoire de Willis, et le nerf intercostal jusqu'au grand ganglion thorachique. Ceci fait, on poursuit le cours du nerf intercostal dans la poitrine; on observe ses cordons collatéraux, qui mènent aux ganglions demi-lunaires du bas-ventre, et on déduit de là les nerfs des viscères renfermés dans cette cavité. On enlève après cela tous les viscères, pour voir pleinement le cours du nerf intercostal, à commencer du grand ganglion thorachique jusqu'à sa fin, et on fait connaître en même temps les nerfs dorsaux, lombaires et sacrés. Le dernier examen est destiné aux nerfs de l'extrémité inférieure.

Pendant que ces leçons sont données dans le cours de l'hiver, les élèves font de fréquentes dissections, par lesquelles seules la structure des parties est parfaitement connue, et qui habituent l'élève à manier le scalpel.

Cours de Physiologie.

Par le même.

Comme toutes les sciences qui présentent des

objets ou des phénomènes de la nature, l'anatomie est instructive par les détails nombreux qu'elle soumet à nos sens, et par une analyse raisonnée elle peut même intéresser l'esprit. Mais comme les divers objets dont elle s'occupe ne deviennent importans qu'autant qu'on en connaît l'utilité, l'anatomie n'est qu'une partie auxiliaire de la physiologie, et elle n'en est que celle qui fournit les matériaux, les pierres brutes. Ces matériaux sont façonnés et mis en ordre par des combinaisons prises de la physique, de la chimie, de la psychologie, et de l'observation de l'homme en état de santé et de maladie. On ne peut donc donner une connaissance suffisante de cette science sublime, qui est une des bases fondamentales de la médecine, en parlant rapidement des usages d'un organe à l'occasion de sa démonstration anatomique; on n'y parvient pas non plus en appliquant les connaissances physiques et chimiques à l'économie animale, ce qu'on appelle la *physique* et la *chimie animales:* mais on y parvient en soumettant à un examen, d'après les principes que je viens de nommer, toutes les fonctions exercées par l'homme vivant et bien portant. Cette physiologie proprement dite ne doit non plus être confondue avec l'*histoire naturelle de l'homme*, qui n'entre pas dans notre plan.

Pour mettre toute la clarté possible dans ce

traité de la nature humaine, on considérera d'abord les élémens dont le corps humain est composé, sous le rapport anatomique et chimique, et on passera de là aux forces qui agissent sur eux. On verra que, quoique les élémens corporels de l'homme soient nécessairement affectés par les puissances physiques et chimiques, leurs actions n'en sont cependant pas des effets ; et comme, outre les actions qui pourroient provenir des forces physiques et chimiques, il y en a qui ne sont jamais produites par ces causes, on reconnaîtra une autre cause agissante dans l'homme vivant ; on l'appelle la vie. Les effets de la vie sont connus par l'observation, et par le raisonnement on s'élève à sa cause. La vie produit des effets immédiats ou primaires, et d'autres qui sont secondaires : de la première espèce sont le mouvement et le sentiment ; la chaleur et les forces plastiques appartiennent à la seconde ; on entend par forces plastiques, la génération des parties, leur conservation et leur réparation. On discute ensuite les opinions des savans sur la nature de la vie. Les uns lui attribuent une substance corporelle ; d'après les autres, elle consiste dans un être incorporel ; plusieurs estiment qu'elle n'est pas une substance particulière, mais seulement une force qui réside dans la matière organisée ; et parmi ceux d'une opinion opposée, les uns lui supposent une

nature distincte de l'ame, et d'autres pensent que les fonctions intellectuelles et vitales dépendent du même principe, c'est-à-dire, de l'ame. Cette dernière opinion est celle de Stahl, quand on admet que l'ame intelligente construit et conserve son corps et en régit immédiatement les fonctions par sa prudence et une sollicitude raisonnée : elle est au contraire la nôtre, en distinguant deux attributions dans l'ame, l'une de vivifier, l'autre d'être principe intelligent. Tous les effets de la vie sont produits en vertu de la premièie attribution, et ils ont lieu sans que le principe intellectuel puisse influencer ou même connaître la liaison et l'action de la substance vivifiante sur un corps.

De ces considérations on déduit la nature des tempéramens, qui consistent dans les différentes proportions d'après lesquelles les principes constituans sont unis individuellement dans chaque homme.

Après avoir établi la base des connaissances sur la nature humaine, on procède au développement des différentes fonctions, vitales, nutritives, sexuelles, des sens externes et intellectuelles.

Les fonctions vitales comprennent l'histoire des fonctions du cœur et des vaisseaux, celle du sang, de la nutrition, de la secrétion, de la perspiration, de la resorption et de la respiration.

Quelle que soit la perfection du corps humain,

ses fonctions vitales ne peuvent pas durer long-temps, à moins que les parties consumées ne soient réparées: cette réparation a lieu par une suite de fonctions qu'on appelle nutritives, et qui sont la mastication et la déglutition; l'action de l'estomac et du duodenum; le suc pancréatique et la bile, dont la dernière suppose l'action du mésentère, des épiploons, de la rate et du foie; enfin l'action des intestins. Le suc nouveau acquiert sa dépuration par la séparation des urines qui en est faite.

Pour perpétuer l'espèce, la nature a doué les individus de la faculté d'engendrer. Dans un grand nombre d'espèces les deux sexes doivent concourir à produire un nouvel individu. Les fonctions sexuelles consistent donc en viriles et en féminines; et dans ces dernières il faut considérer en premier lieu l'état de virginité, qui ne se trouve qu'à l'espèce humaine, et ensuite celui de femme, qui comprend la conception, la grossesse, l'accouchement, le lait et l'enfant nouveau né.

Les fonctions considérées jusqu'à présent concernent la conservation de l'individu et de l'espèce. Il y en a d'autres par lesquelles chaque individu devient utile aux autres: ces fonctions sont les sens proprement dits, le toucher, le goût, l'odorat, l'ouie et la vue, ensuite le mouvement animal, et on y ajoute le sommeil.

Il y a enfin des fonctions particulières au genre humain, qui dépendent de son ame. On considère donc la nature, le siége et les fonctions de l'ame, et parmi ces dernières la parole, apanage exclusif de l'homme.

COURS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE.

Professeur, le Citoyen B. BÉROT.

APRÈS avoir indiqué la manière d'étudier l'anatomie et la physiologie, et fait connaître leur utilité, on divisera ce cours en quatre parties, dans l'ordre suivant :

PREMIÈRE PARTIE.

Dans la première partie, on décrira les propriétés extérieures de l'homme, telles que les dimensions, la forme et les traits des différentes parties, les poils, la couleur de la peau, les mouvemens et les attitudes du corps.

DEUXIÈME PARTIE.

Dans la deuxième partie on traitera de la structure intérieure, ou des parties solides et fluides qui la composent.

1.° Les solides seront distribués en cinq systèmes, dans l'ordre qui suit :

Système

Osseux.

- Du squelette et des os en particulier.
- De la conformation externe des os.
- De leur structure et formation.
- De leurs articulations et usages méchaniques.

Musculaire.

- De la classification et description des muscles.
- De leurs qualités extérieures communes,
- De leur composition apparente.

Nerveux.

- Du volume, des différentes parties du cerveau, et des substances qui le composent.
- Description, origine, distributions, communications, terminaisons et structure des nerfs.

Vasculaire.

- De la situation, des parties et de la composition organique du cœur.
- Description, origine, divisions, anastomoses, terminaisons et structure des artères.
- Description et composition des veines sanguines.
- De l'origine, de la marche, de la nature des veines et des glandes lymphatiques,

Splanchnologique.

De la classification des organes et viscères.

1.° Organes des sens; 2.° de la digestion; 3.° de la respiration; 4.° des secrétions, et 5.° de la génération.

Propriétés communes des organes; leur composition fibreuse, élémentaire, cellulaire, musculaire, nerveuse, et proportions dans les différens systèmes d'organes.

2.° Les fluides seront classés d'après leurs qualités physiques, leur origine et leurs usages.

TROISIÈME PARTIE.

Dans cette troisième partie on considérera les forces vitales, les fonctions des différens systèmes d'organes, les lois et les variétés de la nature humaine.

1.° Forces vitales.

I.° De la sensibilité nutritive, secrétative et dolorifique.

II.° De la contractilité oscillatoire, tonique et musculaire.

III.° Du développement et des degrés de la chaleur animale.

2.° Fonctions des différens systèmes d'organes.

Sensitives

Sensitives et motrices.

1.° De l'action du cerveau et des nerfs.

2.° Des sens; du toucher, de la vue, de l'ouie, de l'odorat et du goût.

3.° Des phénomènes et de l'action des puissances motrices.

Nutritives.

1.° De la mastication.

2.° De la déglutition.

3.° De la digestion proprement dite.

4.° Des absorptions intérieures et extérieures.

Respiration.

1.° De l'action de la poitrine et des poumons.

2.° Des propriétés et de la composition de l'air.

3.° Des changemens qui arrivent à l'air et au sang.

4.° Des usages de la respiration, de la voix et de la parole.

Circulation.

1.° De l'action du cœur, des artères et des veines sanguines.

2.° Des propriétés et de la composition naturelle du sang.

3.° De la distribution de ce fluide dans les différentes parties.

4.° Des phénomènes et usages de la circulation.

Secrétions.

1.° Action des organes secréteurs et excréteurs.
2.° Nature et usage des différens fluides.
3.° Des filtrations individuelles.

Génération.

1.° De l'action des organes sexuels de l'homme, et de la liqueur prolifique.
2.° De l'action des organes sexuels de la femme, et du flux menstruel.
3.° De la fécondité, de la génération, de la grossesse, et du fœtus.
4.° De l'accouchement et de l'alaitement.

3.° On recherchera l'ensemble des lois de la nature humaine, pour en faire connaître les variétés, les constitutions diverses qui en résultent; et l'on examinera cet ensemble pendant l'état du sommeil.

QUATRIÈME PARTIE.

Dans la quatrième et dernière partie on fera l'exposition des facultés sensitives et de l'entendement.

Fonct. sensitives.

1.° Des sensations.
2.° Des sentimens et appétits.
3.° Des passions.
4.° Des facultés de l'entendement.

Les différences physiques, organiques, vitales, intellectuelles du sexe et des âges de la vie, seront présentées avec le plus grand soin; et une récapitulation terminera le cours.

II.e COURS.

Cours de physique médicale et de météorologie.

Professeur, le Citoyen B. Bérot.

Dans le cours de physique médicale et de météorologie, qui sera divisé en trois parties, on fera connaître, d'après l'expérience, les applications des lois de la physique aux lois de la vie de l'homme, en état de santé et de maladie.

Première Partie.

Dans la première partie on traitera des propriétés générales des corps et des lois du mouvement.

1.° De l'étendue, figurabilité, porosité, élasticité, dilatabilité et condensabilité.

2.° De la mobilité; de la résistance au mouvement; des lois du mouvement simple et combiné; de la résistance des frottemens et du choc des corps.

3.° Jusqu'à quel point les forces, par le moyen

des léviers, sont applicables aux mouvemens de l'économie animale.

4.° Jusqu'à quel point les lois hydrauliques sont applicables aux circulations et absorptions des liqueurs humaines.

DEUXIÈME PARTIE.

Dans la deuxième partie on examinera les différens fluides en particulier, tels que

L'air. Des propriétés de l'air; du son, de l'ouïe et des instrumens acoustiques; de la composition et de l'influence de ce fluide sur la nature de l'homme.

La lumière. De l'origine, du mouvement, de la direction, de la réflexion, de la composition de la lumière; des lois de la vision, des instrumens d'optique; et de l'influence de ce fluide.

Le calorique. Des phénomènes, de la communication, des effets du calorique sur les corps, et de son utilité en médecine.

L'eau. Des propriétés, de la nature, des mélanges et de l'action de l'eau.

L'électrique. Des phénomènes et de l'influence du fluide électrique, sur les systèmes nerveux et musculaire.

TROISIÈME PARTIE.

La troisième et dernière partie de ce cours aura pour objet la météorologie, et elle comprendra :

La terre. 1.° L'exposé du volume, de la forme, des mouvemens de la terre, des saisons et des temps.

L'atmosphère. 2.° La hauteur présumée, la pesanteur, les mouvemens, la composition de l'atmosphère; les mélanges aëriens, de lumière, de calorique, d'eau, de fluide électrique et d'exhalaisons ; les instrumens météorologiques, tels que les baromètres, thermomètres, etc. et les observations météorologiques.

Les météores. 3.° Les météores sont rangés en quatre ordres.

1.° Les aëriens, 2.° les lumineux, 3.° les aqueux, 4.° les enflammés ; et on parlera ensuite des tremblemens de terre et des volcans.

Leurs effets. 4.° Les effets immédiats et médiats des météores sur l'espèce humaine, seront soigneusement examinés.

L'observation et l'expérience feront constamment la base de nos conférences, et les idées systématiques en seront sévèrement bannies.

III.e COURS.

Cours de Botanique et de Matière médicale.

Professeur, le Citoyen J. Hermann.

Le Professeur de Botanique donnera ses démonstrations au jardin, comme jusqu'ici.

La méthode qu'il a toujours suivie, et la seule qui lui semble propre à donner une connaissance solide des plantes, est d'en distribuer aux élèves des échantillons, autant que le plus ou moins grand nombre d'individus que le jardin possède peut le permettre; d'inviter les élèves de se munir d'un *Systema vegetabilium*, et des instrumens nécessaires pour suivre eux-mêmes le développement des parties qui font les caractères des genres et des espèces. Ici, comme ailleurs, plus on peut comparer, plus la connaissance devient certaine, plus les rapports deviennent intéressans, et plus

l'occasion des observations se multiplie. La perfection de l'enseignement dépendra donc de la quantité des plantes dont le jardin sera enrichi, des moyens de pouvoir montrer en herbier ou en bonnes figures, ou, comme dans l'Institut de Boulogne, en imitation artificielle, les espèces qui ne s'y trouvent pas, ou qui dans ce moment ne sont pas en fleurs; de pouvoir mettre sous les yeux les fruits qui ne peuvent pas se conserver, ou dont chez nous la fleuraison n'est pas suivie; d'exposer les figures des parties grossies, n'y ayant pas moyen de les faire passer, mises sous le microscope, aux yeux de chaque auditeur. Il n'y a même que la multiplicité et la nouveauté des plantes qui soutienne le zèle du professeur et aiguillonne les élèves, la botanique étant une partie, *quæ non mercede sed miraculo colitur.* Plus il y aura de plantes à démontrer, plus les élèves saisiront l'ensemble, d'un côté, et plus ils pénétreront, de l'autre, dans les détails nécessaires pour éviter de confondre des espèces très-ressemblantes. L'ardeur du plus grand nombre n'est soutenue qu'en raison du nombre des plantes dont ils peuvent enrichir leurs herbiers.

Le professeur se contente d'exposer le caractère générique et spécifique; de lever, autant que possible, les difficultés; de redresser les phrases qui ne répondent pas tout-à-fait à la nature, ou

que la découverte de nouvelles espèces a obligé de changer. Il joint aux caractères essentiels et fondés sur les principes de botanique, ceux qui ne sont qu'empiriques et fondés sur le port de la plante.

La botanique n'étant pas matière médicale, le professeur se restreint à indiquer la partie de l'espèce qui est usuelle, et la vertu qu'elle a en général, ou qu'elle pourrait avoir, si on voulait s'en servir. Il ne néglige pas les usages économiques et d'agrément, pour rendre ses leçons plus piquantes et leur donner plus de variété. Il ne lui reste que des regrets de ne pas pouvoir déployer les grands secours de la science; que, demeurant loin du jardin, et étant obligé de démontrer ce que le hasard lui offre en fleur, il ne puisse jamais préparer ses leçons, qui ne sont que des impromptus, qu'il pourrait perfectionner bien plus s'il avait sous la main les moyens dont il est faché de se voir privé, sur tout pour la partie intéressante de la cryptogamie.

Quant aux plantes indigènes qui refusent de venir dans le jardin, ou pour lesquelles il n'y a point de local ou terrain convenable, ou bien encore celles qui sont trop communes ou deviendroient incommodes et même nuisibles, leur recherche est réservée aux HERBORISATIONS, qui se font aussi fréquemment que les circonstances le per-

mettent, même dans les montagnes. Elles fournissent en même temps occasion à des observations zoologiques, minéralogiques, géogoniques et économiques : elles font connaître les plantes dans les différentes époques de leur vie, familiarisent avec les demeures et les stations que les végétaux affectent, et servent en général à imprimer plus fortement leur forme à l'imagination, à force de se présenter fréquemment et en compagnie avec plusieurs autres. Ces excursions commencent avant les démonstrations faites au jardin, celui-ci ne présentant d'autre local pour les faire que l'orangerie, qui, dans notre climat, ne peut être évacuée que vers la fin du mois de floréal, au moins deux décades et demie après la rentrée de l'école.

Les élémens de botanique, soit physiologique, soit systématique, ne sont pas expliqués, dans la supposition que les élèves ont acquis ces connaissances préliminaires dans les écoles centrales. Mais avec le temps, lorsque les moyens seront augmentés, on pourra les répéter, et même plus amplement.

La matière médicale s'explique, en suivant comme guide un livre élémentaire quelconque. Ceux où les remèdes se trouvent dispo-

sés par classes, d'après des principes pathologiques, méritent sans doute la préférence. Le professeur est dans la conviction intime que la séparation de la démonstration des drogues avec l'instruction dans la matière médicale est très-désavantageuse aux élèves, sous plus d'un rapport; et quoiqu'il inculque lui-même de bien faire attention à la valeur des remèdes, de bien distinguer les drogues dont aucun praticien ne saurait se passer de celles dont on peut se servir avec succès et de celles enfin dont l'habile médecin s'abstient, il est dans la persuasion néanmoins que la perfection de l'enseignement demande que, non-seulement les drogues *les plus usuelles* soient démontrées, mais toutes en général, autant que jamais il en a été proposé: y en ayant qui reviennent en vogue après avoir été abandonnées; le médecin lisant des observations faites dans les temps où elles ont été en usage, et devant les connaître et savoir les juger toutes, et en donner son avis quand il est consulté: il prétend que l'élève doit se les rendre familières, non-seulement dans leur plus grande perfection, mais crues et sèches; entières, coupées, pilées et préparées; de la meilleure et de la moindre qualité; corrompues, redressées et sophistiquées; et c'est sur un pareil droguier, ensemble avec un livre élémentaire auquel on ne pût reprocher aucune omission, qu'il désirerait pouvoir

donner ses leçons de matière médicale. L'enseignement par abrégé, et du plus usuel, peut être bon dans des écoles subalternes, instituées pour ceux qui ne visent pas à la plus grande perfection; mais dans un grand établissement l'élève est en droit de s'instruire de tout, et que, telle substance qu'il désire connaître, on ne soit jamais dans le cas de lui répondre qu'on ne l'a pas.

Le professeur de pathologie ne doit pas faire connaître seulement les maladies les plus communes, mais toutes en général. Si l'école fournit des cadavres et des malades, c'est au professeur à développer les choses nombreuses qui s'y trouvent. Mais resserrer en un petit espace, et réduire à un petit nombre les plantes et les drogues, c'est gêner et décourager le professeur; ouvrir la porte à l'arbitraire, à la paresse, à l'insouciance; repousser la curiosité louable; faire tort à la majesté de la nature, et appauvrir ses richesses; retrécir les connaissances au lieu de les étendre, et ne pas répondre enfin aux promesses de donner de grands moyens d'instruction à une grande nation.

IV.e COURS.

Cours de Chimie et de Pharmacie.

Professeur, le Citoyen NICOLAS.

Première Partie.

Il définira dans la première partie ce que c'est que la pharmacie et la chimie; il fera connaître leur but, leur origine et leurs progrès; il exposera les principes de la chimie moderne, les comparera à ceux des anciens auteurs, et fera sentir tous les avantages de la nouvelle théorie chimique; il fera connaître les diverses opinions des naturalistes et des physiciens sur la formation des corps naturels en général, et particulièrement de la terre, de l'eau, de l'air et du feu; il démontrera comment la chimie moderne est parvenue à prouver qu'aucune de ces substances n'avait *ni la pureté*, *ni l'homogénéité*, *ni la simplicité* qu caractérisent les élémens. Il fera connaître toutes les substances simples comprises dans le règne minéral, c'est-à-dire celles qui servent de bases ou qui sont les radicaux des autres corps; il parlera de leurs différentes combinaisons, conséquemment de tous les gaz et fluides aériformes, ains

que de celle des oxides et des acides minéraux; il fera connaître leurs diverses combinaisons avec les autres produits de la nature; il entrera dans tous les détails relatifs aux différentes branches qu'embrasse la chimie, telles que la lithologie, la minéralogie, la métallurgie, la docimasie, l'analyse des eaux minérales et de tous les corps naturels en général; enfin, il exécutera un grand nombre de décompositions et de combinaisons particulières; il fera connaître cette quantité prodigieuse de remèdes efficaces émanés de la chimie; il donnera l'explication de chaque opération, il en présentera les résultats, et en fera l'application aux besoins de l'homme, dans la physique, la médecine et les arts.

DEUXIÈME PARTIE.

Il traitera dans la seconde partie du règne végétal. Il parlera d'abord de l'organisation des végétaux; il fera remarquer leur analogie avec les animaux; il fera connaître l'influence de la lumière, du calorique, de l'oxigène, du nitrogène et de l'eau, dans l'acte de la végétation. Il traitera des diverses substances végétales, susceptibles de s'oxider et de s'acidifier, c'est-à-dire des radicaux oxidables; il en indiquera le nombre, la nature, et fera observer que les radicaux de certaines plantes se rapprochent de ceux du règne animal.

Il passera ensuite aux combinaisons de ces radicaux avec les substances simples, ce qui lui donnera lieu d'expliquer comment les acides végétaux se forment, et comment on parvient à les obtenir. Il fera connaître les combinaisons de ces acides avec les alkalis, les terres et les oxides métalliques. La nature et la formation des huiles fixes et volatiles seront aussi démontrées. Il parlera des résines, des beaumes, des parties extractives, des mucilages, des gommes, du corps muqueux sucré, de l'amidon, des substances nutritives, et enfin de toutes les parties constituantes des végétaux. Il s'étendra ensuite sur les fermentations vineuse, acide et putride, ainsi que sur leurs produits; il indiquera les moyens d'obtenir les vins, l'alkohol, les substances odorantes et colorantes des végétaux; il fera connaître toutes les préparations végétales, pharmaceutiques, et leur utilité dans la médecine; enfin, il parlera des différens arts que le règne végétal a produits, tels que ceux du brasseur, du distillateur, de l'amidonnier, du teinturier, du vinaigrier, etc.

TROISIÈME PARTIE.

La troisième partie comprendra les objets du règne animal. Le professeur entrera dans quelques détails relatifs à la physiologie, et démontrera l'influence de la lumière, de l'oxigène et du calo-

rique dans l'économie animale; il parlera ensuite des radicaux que produit ce règne, et fera observer qu'ils sont composés des mêmes principes que ceux des végétaux, c'est-à-dire d'hydrogène et de carbonne, et qu'ils n'en diffèrent qu'à raison de l'azote qui entre toujours dans leur composition, et souvent même le phosphore. Il indiquera le nombre et les dénominations de ces radicaux; il fera connaître leurs diverses combinaisons avec les substances simples et particulièrement avec l'oxigène, ce qui produit des oxides et des acides plus ou moins oxigénés; il indiquera les moyens d'obtenir ces différens acides : il parlera de leurs combinaisons avec les alkalis, les terres et les oxides métalliques; il fera voir qu'ils forment avec ces substances des sels particuliers, jusqu'alors presque inconnus. Il fera connaître la nature du sang, de toutes les humeurs récrémenticielles et excrémenticielles, telles que la lymphe, la bile, la gélatine, la salive, l'urine, etc. Il démontrera que les os, si long-temps considérés comme une simple terre animale, sont de vrais phosphates de chaux. Il passera ensuite à la fermentation putride et en expliquera tous les phénomènes, les divers produits du règne animal, les avantages que la société en retire : les secours qu'ils offrent à la médecine, et les arts et métiers auxquels ils ont donné naissance, seront examinés avec soin, etc.

Ve COURS.

COURS D'HYGIÈNE, DE PATHOLOGIE ET DE PROPHYLACTIQUE.

Professeur, le Citoyen TOURTELLE.

HYGIÈNE.

L'HYGIÈNE est une partie de la médecine, qui a pour objet la connaissance des choses utiles et nuisibles à l'homme, et pour but la conservation de la santé.

Le cours d'hygiène sera divisé en six sections. La première traitera de la vie et de la santé en général, et des forces animantes. On suivra le développement de ces forces et leur direction dans les différens âges, les deux sexes et les diverses constitutions individuelles. Cette section sera terminée par l'histoire naturelle de l'homme dans les différens climats; on établira comme une vérité prouvée par l'observation d'accord avec le raisonnement, que ses qualités physiques et morales dépendent principalement du climat, de la religion et du gouvernement, et qu'elles ont avec ces trois causes la connexion la plus intime.

On considérera dans la seconde section l'homme dans ses rapports avec les êtres qui l'environnent

On

On y traitera, 1.° de l'action de l'air atmosphérique, de la lumière, des vents, des météores, et de l'influence des saisons sur les corps vivans : on fera remarquer la correspondance qui a lieu entre celles-ci et les quatre diathèses principales ; l'influence des points lunaires, des équinoxes et des solstices, du lever et du coucher des *pleïades*, d'*arcturus*, du *chien*, etc. sur la santé et sur les maladies : on établira ensuite la doctrine des constitutions médicales. 2.° On parlera des eaux et des localités ; 3.° de la salubrité des villes, des édifices publics et particuliers ; de celle des camps, des vaisseaux et des hôpitaux, et des moyens de sanification ; 4.° enfin des habillemens, des frictions, des bains, des lotions etc. ; en un mot, des choses qui s'appliquent à la surface du corps (*applicata*).

La troisième section comprendra les substances alimentaires, les boissons, les assaisonnemens, la préparation des alimens, le café, le thé, etc. (*ingesta*), et les différentes espèces de régime relatives au tempérament, à l'âge, à la saison et aux différentes circonstances de la vie.

On développera dans la quatrième section les effets de la gymnastique, des travaux corporels et des veilles ; ceux de l'oisiveté et du sommeil (*acta*), et les moyens de prévenir les maladies attachées à l'exercice des différens arts et métiers.

Après avoir donné, dans la cinquième section,

l'analyse des différentes humeurs, d'après l'état actuel de nos connaissances, on traitera des choses qui doivent être excrétées et de celles qui doivent être retenues (*excreta et retenta*), des différentes maladies auxquelles le dérangement des sécrétions donne lieu, et des moyens de les prévenir.

Enfin, on considérera, dans la sixième section, l'influence réciproque du physique sur le moral et du moral sur le physique. En traitant des sensations, on exposera les moyens d'étendre et de perfectionner les sens ; puis on développera les effets des passions et des travaux de l'esprit sur le corps, et on indiquera le régime qui convient aux hommes de lettres. On terminera enfin par donner un aperçu des institutions les plus propres à perfectionner l'espèce humaine, et à former les hommes aux vertus républicaines.

COURS DE PATHOLOGIE ET DE PROPHYLACTIQUE.

Professeur, le Citoyen TOURTELLE.

La pathologie est l'histoire naturelle de l'homme dans l'état de maladie. La prophylactique enseigne les moyens d'échapper à l'action des causes morbifiques et de prévenir leurs effets. Ces deux cours ne seront point séparés ; on traitera de la prophylactique, en traitant de chaque maladie en particulier

La pathologie se divise en pathologie générale, et en pathologie spéciale.

Pathologie générale.

On considérera dans cette première partie la maladie en général ; elle est une modification de la vie, elle dépend du même principe, elle tend aux mêmes fins, et elle est assujettie aux mêmes lois ; elle n'est donc point, ainsi que l'ont dit la plupart des pathologues, un état contre nature.

Les maladies se présentent dans deux différens états, dans celui de simplicité et dans celui de complication. Dans l'état de simplicité elles n'ont que deux modes, le mode nerveux *hypertonique*, et le mode nerveux *atonique*. Dans l'état de complication, l'un ou l'autre de ces modes élémentaires se trouve uni à une des quatre diathèses, ou à une diathèse mixte, ou à une affection gastrique bilieuse ou pituiteuse. Ces modes élémentaires des maladies sont souvent décidés aussi par les diathèses ou par les affections gastriques.

Les maladies se divisent, 1.° en *nervales*, en *humorales* et en *mixtes ;* 2.° en *aiguës* et en *chroniques ;* 3.° en *idiopathiques*, en *symptomatiques* et en *sympathiques ;* 4.° en *générales* et en *locales ;* 5.° en *endémiques*, en *épidémiques*, en *annuelles* et *stationnaires*, en *sporadiques*, en *contagieuses* et en *héréditaires.*

On traitera des foyers et des causes des maladies. Les constitutions des saisons tiennent le premier rang parmi ces causes; et leur influence se fait remarquer jusques dans les maladies chirurgicales. On parlera ensuite des contagions, des voies par lesquelles elles se communiquent, et des moyens de s'en préserver. Après avoir établi la division des périodes que suivent les maladies, et le travail de la coction, qui dépend des forces organiques et chimiques, on exposera la doctrine d'HIPPOCRATE sur les crises et les jours critiques: elle est vraie dans tous ses points pour ce qui concerne les maladies dont le foyer est hors des premières voies; il n'y a que celles dont la cause est dans l'estomac et les intestins, qui, comme l'a observé Hippocrate et après lui BAGLIVI, STOLL, etc., ne sont pas assujetties à la révolution des jours critiques septennaires; mais les crises de ces dernières ont lieu les mêmes jours que ceux dans lesquels arrivent leurs redoublemens. Ainsi c'est à tort que plusieurs médecins, et notamment à Strasbourg, prétendent que l'on ne voit des crises et que l'on n'observe les jours critiques que dans les pays chauds. Les médecins français des armées du Nord, du Rhin, etc. les ont remarqués constamment dans les hôpitaux militaires. Au reste, on ne doit pas être étonné de voir quelques médecins ne pas admettre cette doctrine, si l'on fait attention que, n'ayant

aucune confiance dans la nature, et imbus de ce funeste préjugé, qu'elle ne peut rien sans le secours de l'art, ils font une médecine sans cesse agissante, qui trouble et déconcerte les mouvemens les plus réglés et les efforts les plus salutaires, et font manquer ainsi les crises au détriment des malades.

Pathologie spéciale.

Cette seconde partie traite de toutes les maladies en particulier. Elles seront distribuées, d'après un nouveau systême nosologique, en six classes, savoir : 1.° les *pyrexies ;* 2.° les *flux ;* 3.° les *névroses ;* 4.° les *cachexies ;* 5.° les *suppressions ;* et 6.° les *maladies externes.*

Dans le tableau exact que l'on fera de chaque genre et de chaque espèce, on procédera du simple au composé : on présentera la maladie dans son état de pureté, et dénuée de toute complication ; ensuite la même maladie avec ses différentes complications. On établira le diagnostique, les causes, le pronostic, la prophylactique, et enfin les indications curatives de chaque espèce.

VI.e COURS.

Cours de Pathologie et Thérapeutique externes.

Professeur, le Citoyen FLAMANT.

La pathologie externe comprend toutes les ma-

ladies nommées externes, locales, vulgairement chirurgicales, et décrites par la plupart des nosologistes, dans la classe des vices : elles seront distribuées en trois classes.

PREMIÈRE CLASSE.

Maladies dépendantes d'une augmentation locale de la vie.

De l'inflammation considérée dans les parties molles et dans les parties dures : des tumeurs inflammatoires vraies, critiques, blanches.

De l'accroissement extraordinaire de quelque partie, ou des excroissances des parties molles et des parties dures.

DEUXIÈME CLASSE.

Maladies dépendantes d'une diminution locale de la vie dans les membranes des vaisseaux, anévrisme, varice, etc. hydropisie des articles, hydrocèle, tumeurs enkystées, etc. carnification des os, ossification des parties molles.

TROISIÈME CLASSE.

Lésions organiques par solution de continuité ; plaies, ulcères, fractures, carie.

Par solution de contiguité ; les chutes ou procidences, les hernies, les luxations ; les déplacemens de muscles, de tendons.

Par la présence des corps étrangers entrés par

les ouvertures naturelles, ou formés au dedans du corps, et ayant leur siége dans quelqu'une des cavités, dans les vaisseaux, les canaux excréteurs, les articulations, etc.

Par des imperforations et des perforations contre nature.

Par le nombre des parties augmenté ou diminué.

Par la direction vicieuse, ou difformité de quelque partie.

En traitant de chacune des espèces contenues dans ces trois classes, on les considérera dans leurs complications avec les maladies internes, surtout avec les cachexies.

THÉRAPEUTIQUE EXTERNE.

PREMIÈRE SECTION.

Du régime dans les maladies externes, et surtout de celui des blessés.

DEUXIÈME SECTION.

Des médicamens externes ou topiques; des fomentations, collyres, gargarismes, injections, lavemens, bains partiels et généraux, douches, cataplasmes, onguens, emplâtres, bougies, pessaires, suppositoires, etc.

On indiquera la manière d'appliquer ces moyens,

les effets qu'ils produisent, le temps qu'ils doivent rester appliqués, quand et comment on doit les renouveler.

Des pansemens.

TROISIÈME SECTION.

De la chirurgie ou médecine opératoire.

VII.e COURS.

COURS DE MÉDECINE OPÉRATOIRE.

Professeur, le Citoyen FLAMANT.

TOUTES les opérations chirurgicales se réduisent à réunir, à diviser, à extraire et à ajouter.

Dans la *synthèse* on exposera tous les procédés propres à réduire les fractures, les luxations, les hernies, et les moyens propres à les maintenir réduites.

Des différens moyens propres à la réunion des plaies : de l'opération pour le bec-de-lièvre : de la gastroraphie.

La *diérèse* des parties dures : différentes espèces de trépanation.

Des parties molles, dont l'union contre nature nuit à la santé : de la saignée : de l'opération de l'anévrisme : des ventouses et scarifications : des sangsues : des setons : des fonticules et cautères :

des opérations de hernies, de fistules : de la bronchotomie : de l'ouverture des abcès : de l'ouverture et de l'embaumement des cadavres.

L'*exérèse* des corps étrangers entrés par les ouvertures naturelles, sans division, avec division : de l'œsophagotomie : des corps étrangers qui ont divisé et pénétré les parties : de l'extraction du fœtus vivant ou mort, par les voies naturelles : de l'opération césarienne : de la section de la symphise des pubis : des ponctions pour les diverses espèces d'hydropisies, et de celles de la vessie : des calculs salivaires, biliaires, urinaires : des différentes méthodes de tailler : de la cataracte : de l'extirpation de l'œil, des paupières, dę la luette, du cancer : de l'excision du prépuce : de la castration : de l'amputation de la verge, des membres : de l'extraction des dents : de l'extirpation des polypes, des tumeurs enkystées.

La *prothèse :* moyens propres à redresser la tête, la colonne vertébrale, les membres : yeux, nez, palais, dents, menton et membres artificiels : lunettes, cornets acoustiques.

Moyens inventés par la mode et employés par les deux sexes pour remplacer des agrémens perdus ou refusés par la nature : des cosmétiques : des ajustemens.

On expliquera comment ces moyens deviennent nuisibles à la santé et aux bonnes mœurs.

VIII.e COURS.

Cours d'Accouchemens.

Professeur, le Citoyen FLAMANT.

Ce cours sera divisé en trois parties : dans la première on exposera l'histoire naturelle de la femme dans l'état de santé et de maladie, depuis l'instant où elle a conçu, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement rétablie de ses couches : dans la seconde partie on traitera de l'art des accouchemens ; et dans la troisième, de l'éducation physique de l'enfant, qui sera précédée de l'histoire de son organisation dans le sein de sa mère.

PREMIÈRE PARTIE.

Des conditions requises pour que la femme soit propre à la génération.

Du bassin bien conformé : des parties génitales : développement rapide qu'elles éprouvent à l'âge de puberté : menstruation : conception : fécondité : grossesse ; changemens qu'elle produit dans l'organisation de la matrice : du toucher.

Des produits de la conception : du fœtus et de ses dépendances : conformation extérieure du fœtus.

De l'accouchement facile et à terme : de la fiévre de lait : de la secrétion et excrétion du lait.

Du bassin mal conformé : des maladies qui affectent la matrice et ses dépendances : de l'irrégularité du flux menstruel : de l'amenorrhée : de la menorrhagie : de la stérilité : de la mole : de l'avortement.

Des maladies dépendantes de la compression de la matrice sur les parties environnantes.

Dérangemens sympathiques de quelques organes ou de toute l'économie, par les changemens qui arrivent dans l'organisation de la matrice.

De l'accouchement difficile, prématuré ou tardif : des maladies dépendantes de l'accouchement, et des suites de couche.

Des changemens que la grossesse, l'accouchement et l'allaitement produisent sur la constitution de la femme.

Du régime et des soins qu'exige la femme pendant la grossesse, pendant et après l'accouchement.

DEUXIÈME PARTIE.

L'art des accouchemens, considéré nosologiquement, comprend trois ordres, dont les caractères se tirent de la nature des forces qui les terminent.

1.er Ordre. Accouchemens naturels terminés par les seules forces de la nature.

2.e Ordre. Accouchemens non naturels, qui exigent l'application de la main seule, ou armée d'instrumens propres à favoriser l'extraction du fœtus, sans intéresser l'intégrité de ses parties ni celle des parties de la mère.

3.e Ordre. Accouchemens contre nature, ou qui exigent l'application des instrumens divisans sur le fœtus, sur la mère, ou sur les deux en même temps.

Les ordres comprendront des genres, dont les caractères essentiels seront tirés des parties qui se présenteront pour les deux premiers ordres, et de l'individu sur lequel il faudra opérer, pour le troisième.

1.er ordre : 4 genres : 1.er, la tête; 2.e, les pieds; 3.e, les genoux; 4.e, les fesses.

2.e ordre : 6 genres : 1.er, les pieds; 2.e, le plan dorsal ou postérieur; 3.e, le plan sternal ou antérieur; 4.e, le côté droit; 5.e, le côté gauche; 6.e, la tête.

De l'enclavement.

3.e ordre : 3 genres : 1.er, opérations sur le fœtus; 2.e, sur la mère; 3.e, sur l'un et sur l'autre.

Chaque genre comprendra des espèces, qui seront déterminées d'après la direction dans laquelle se présenteront les parties ou régions constituant les genres, pour les premier et second

ordres, et d'après l'espèce d'opération, pour le troisième.

L'histoire des accouchemens sera terminée par celle de la délivrance, dans tous les cas exposés ci-dessus.

Douze élèves, dont six clinistes et six adjoints, suivront la pratique des accouchemens. Lorsque les six premiers auront fait chacun un accouchement, ils seront remplacés par six autres, qui deviendront les adjoints des six restans, et ainsi de suite. Il en résultera que chacun des élèves aura fait un accouchement, et en aura vu onze.

Si l'accouchée et son enfant restent dans la commune, après leur sortie de l'hospice, le cliniste et l'adjoint les surveilleront pendant un mois.

Les douze élèves seront exercés pendant tout ce temps au toucher et au manuel sur le phantome.

TROISIÈME PARTIE.

Première Section.

Développement du fœtus : ses différences organiques aux diverses époques de la gestation : de sa communication avec sa mère ; de sa circulation ; de sa digestion ; de sa nutrition, de son accroissement, et de quelques autres fonctions.

Deuxième Section.

Des soins qu'exige l'enfant nouveau-né : de la

propreté et de l'usage des bains chez les différens peuples : de l'orthopédie.

Troisième Section.

Des changemens qu'éprouve l'enfant au moment de sa naissance : de l'action de l'air sur la peau, les poumons, le canal alimentaire : des sens externes, et de l'ordre dans lequel ils se développent : de la manière de vêtir et habiller les enfans : des inconvéniens du maillot.

Des alimens qui conviennent aux enfans dans les différens âges : de l'obligation aux mères de les nourrir : du choix des nourrices : du lait des animaux : de la dentition : des autres espèces d'alimens : du sévrage.

De l'exercice et du repos : de la gymnastique des enfans dans un pays libre.

Du sommeil et de la veille : des usages des anciens et des modernes pour endormir les enfans : effets de la musique monotone et des mouvemens uniformes et alternatifs sur les nerfs : du berçage.

Des choses qui doivent être évacuées et retenues : analyse des humeurs, et caractères qui distinguent celles du fœtus de celles de l'enfant.

Des sensations et des passions : de l'ordre dans lequel on doit faire naître ces dernières, et de la manière de les diriger vers le bonheur de l'homme en société libre et gouvernée par la raison.

Comment certains sens peuvent suppléer au défaut d'un ou de plusieurs autres : de l'éducation des sourds et muets, et des aveugles.

IX.e COURS.

COURS DE CLINIQUE EXTERNE.

Professeur, le Citoyen FLAMANT.

LA clinique externe n'étant que l'application de tous les préceptes de la théorie au lit des malades, après avoir classé chaque espèce de maladie, on en fera un exposé succinct, qui sera suivi de l'histoire chronologique des divers moyens et procédés opératoires, et des raisons qui en détermineront le choix : on rapportera les observations des anciens et des modernes pour faire voir l'état de la science dans les différens âges, et apprécier ce qui appartient à l'art et à la nature, ainsi que les prodiges que produit cette dernière, lors même qu'elle est contrariée.

On fixera l'attention des élèves sur les changemens subits que produisent les constitutions, les variations de l'atmosphère, les violentes passions, et sur les rapports entre les maladies externes et les internes, actuellement traitées dans les salles

de clinique interne, et sur le mode épidémique qui imprime souvent son caractère aux maladies externes, en intervertissant leur marche et leurs crises.

Chaque élève, aidé d'un adjoint, sera chargé du pansement de deux malades : il tiendra un registre exact de tous les phénomènes qui se seront présentés pendant le cours et le traitement de la maladie; et les leçons de clinique commenceront toujours par le rapport que feront les élèves sur les malades confiés à leurs soins.

Ils seront chargés de l'ouverture des cadavres, sur lesquels on les exercera au manuel des opérations.

X.e COURS.

COURS DE CLINIQUE INTERNE.

Professeurs, les Citoyens P. COZE et ......

POUR éviter de cumuler dans la même enceinte des malades qu'il est presque toujours, sinon nécessaire, au moins prudent de traiter séparément, on se propose d'avoir plusieurs salles.

Autant qu'il sera possible, les sujets attaqués de maladies aiguës, de fièvres contagieuses ou exanthématiques,

thêmatiques, n'auront aucun contact avec ceux affectés de maladies chroniques. On séparera aussi, avec une égale attention, les femmes et les enfans qui seront reçus à l'hospice, pour des maladies relatives à leur sexe ou à leur âge.

Un cours de clinique exige deux séances : la première au lit des malades, pour les examiner en présence des élèves, les questionner sur tout ce qui peut éclairer le maître et ses disciples, sur le caractère des maladies, de leurs symptômes ou phénomènes, et pour faire les prescriptions d'alimens et de remèdes.

Dans la seconde séance, qui aura lieu à l'auditoire ou salle de conférence, immédiatement après la visite, on reprendra l'histoire de chaque maladie, en suivant l'ordre du cahier de visite. Là, on développera tout ce qui paraîtra propre à instruire les élèves sur le diagnostic : on fixera ensuite leur attention sur les causes connues ou probables de chaque maladie; on tâchera de séparer les symptômes propres ou essentiels, des complications qui seraient l'effet de quelque disposition particulière du sujet; et avant de porter le pronostic, on fera connaître jusqu'à quel point ces complications peuvent gêner la nature dans sa marche, intervertir ses mouvemens, prolonger la durée d'une maladie, et en rendre le *jugement* incertain.

Pour donner plus *de corps*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, à leurs préceptes, et capter plus fortement l'attention des élèves, les professeurs saisiront toutes les occasions qui se présenteront pour faire des rapprochemens, tirés des faits de leur pratique, ou puisés dans les meilleurs auteurs de médecine clinique. Il est superflu de dire que le divin Hippocrate sera souvent mis à contribution, sur tout lorsqu'il s'agira du pronostic et des crises.

On expliquera les raisons qui détermineront à agir ou à rester en expectation, et toutes les fois qu'on fera quelque changement dans le traitement d'une maladie, on en déduira les motifs.

Pour faciliter le travail, on aura des tables d'observations, qu'on remplira au lit du malade (*).

Ces tables, qui serviront à soulager la mémoire, à mettre plus de netteté et de précision dans les explications, offrent encore des avantages sous d'autres rapports.

1.° Elles resteront entre les mains des professeurs, et cette collection leur facilitera les moyens de faire l'analyse des maladies qui auront régné,

---

(*) Voyez le modèle de ces tables, à la suite de ce prospectus.

d'établir la corrélation de ces maladies avec les influences météorologiques, etc.

2.° A la fin de chaque trimestre, on pourra dicter aux élèves celles des observations qu'on croira les plus propres à leur instruction pour le moment, ou qui pourraient leur servir de guide dans la suite.

On fera l'ouverture de tous les individus qui termineront leurs jours dans l'hospice de clinique, dans la vue de confirmer, par les désordres qui pourront se rencontrer dans le cadavre, les spéculations sur les causes et les effets, ou pour se convaincre que la nature se joue quelquefois des combinaisons les plus sages, et se plaît à mettre notre jugement et notre expérience en défaut. En remplissant cette fonction essentielle, on fera tout ce qu'il sera possible pour faire tourner au profit des élèves et de la science médicale les faux calculs ou les erreurs.

Mais ce n'est point encore assez, pour former des hommes utiles à leurs compatriotes, que de traiter des malades sous leurs yeux : pour apprendre la médecine, il ne suffit pas de voir *faire* ou *agir*, il est nécessaire de *faire* et d'*agir* soi-même, sous la surveillance d'hommes expérimentés. Il est donc à souhaiter, pour le bien de l'humanité, que les élèves soient initiés dans la pratique

de l'art de guérir, avant que d'être livrés à leurs propres forces.

La morale, chez un peuple qui a reconnu l'égalité comme principe fondamental de son gouvernement, condamne les essais de l'inexpérience dans un art qui a pour objet la conservation de l'homme. En conséquence on se propose d'associer aux travaux cliniques le plus d'élèves qu'il sera possible, et de les guider dans leurs premiers pas.

Ils seront simultanément maîtres et disciples, et leur aptitude à saisir le caractère d'une maladie, à décrire ses symptômes, à porter un pronostic plus ou moins juste, à prescrire le traitement, à rédiger une observation, à développer la corrélation des influences de l'air etc. avec les phénomènes particuliers des maladies de la saison, nous donnera la mesure de leur capacité respective.

Dans la séance qui suivra immédiatement la visite, les élèves chargés de traiter des malades rendront compte des motifs qui les auront déterminés à prescrire tel ou tel moyen curatif, etc. Ce compte étant rendu, les professeurs reprendront l'histoire de chaque maladie, en commençant par celles décrites et traitées par les élèves : ils analyseront les jugemens que ceux-ci auront portés, dans la vue de les confirmer, de leur donner plus de développement, et de rectifier leurs erreurs.

On n'entreprendra pas de donner les détails des calculs moraux dont ce plan d'enseignement est le résultat : ils seront aisément saisis par ceux qui ont médité sur l'éducation.

.e ANNÉE.

TABLE d'observation à l'usage des Cours cliniques de l'École de Médecine de Strasbourg.

MOIS de

NOM, âge, tempérament, genre de vie et profession du malade. Causes connues ou probables de la maladie.	JOURS		HISTOIRE de la MALADIE.	RÉGIME		MOYENS CURATIFS.	LEUR EFFET.	*Observations.*
	du mois.	de la maladie		du matin.	du soir.			

XI.e COURS.

Cours de Médecine légale.

Professeur, le Citoyen NOEL, *Directeur de l'école.*

On doit entendre par médecine légale, l'ensemble de toutes les connaissances physiques propres à éclairer les tribunaux et le gouvernement sur les diverses questions juridiques qui ont pour objet le maintien des droits, la santé et la vie des citoyens, et la prospérité publique.

Ce cours sera divisé en quatre sections.

La première comprendra les conditions physiques d'après lesquelles on peut constater l'état civil d'un individu, ainsi que celles d'après lesquelles on peut lui en ôter ou restreindre la jouissance.

Dans cette section on traitera :

De la vie ;

De la grossesse naturelle, considérée comme berceau de la vie ;

De la grossesse simulée et cachée ;

De l'accouchement, et des signes par lesquels on peut constater qu'il a eu lieu, ou qu'il a été supposé ;

De la naissance à terme, hâtive, prématurée, tardive et supposée;

De la primogéniture des jumeaux;

De la superfétation;

Des signes qui annoncent qu'un enfant est né vivant;

De la légitimité d'un enfant;

Des différens âges de la vie;

Des monstres;

De l'incertitude des sexes.

La deuxième section traitera de la nature des diverses incommodités, et des maladies susceptibles de frapper de nullité un acte civil, ou d'exempter l'individu qui en est affecté d'un service public quelconque, ou de lui fournir les moyens de réclamer juridiquement contre un dommage qu'il a éprouvé.

Ici seront classés :

La stérilité et l'impuissance;

La défloration et le viol;

Les moles;

Les plaies;

Les maladies qui légitiment le divorce;

Les maladies simulées, cachées ou imputées par fraude et envie de nuire;

Les maladies et imperfections d'organes, qui rendent inhabiles à l'exercice des fonctions publiques, ainsi qu'au service militaire.

La troisième section embrassera tout ce qui est relatif à la nature et aux causes manifestes de divers genres de morts; et cela, dans l'ordre suivant:

Des signes de la mort en général;

De la mort produite par solution de continuité, par contusion, par commotion, par strangulation, par suffocation, par congélation, par adustion, par empoisonnement, et par inanition;

Du suicide;

De l'avortement;

Des causes susceptibles de soustraire un délinquant, ou réputé tel, à une peine afflictive, et de celles qui imposent l'obligation aux juges de différer l'exécution d'une peine afflictive.

La quatrième section, enfin, présente le tableau sommaire de ce qui peut contribuer physiquement à rendre la société heureuse et florissante. Ici se trouveront toutes les questions de police qui ont rapport à la médecine, telles sont:

Les moyens de sanifications, de prévenir et de détruire les contagions, d'assurer les secours de l'art à tous les citoyens malades, de les préserver de l'asphyxie et de les traiter lorsqu'ils en sont atteints;

L'altération et sophistication des alimens.

Vues générales sur la perfectibilité de l'espèce humaine, sur l'éducation physique et morale des

enfans, sur la gymnastique des adolescens, et sur les mariages ;

Lieux de débauche et de prostitution ;

Sépulture des corps ;

Moyens d'augmenter la population ;

Réglemens sur l'étude, l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir ;

Les différentes formalités que doit remplir un médecin avant d'exercer une fonction relative à la médecine légale ;

Précautions à prendre dans les visites juridiques ;

Manière de faire un rapport, un certificat, et une consultation positive ou contradictoire.

Tous les articles distribués dans les quatre sections ci-dessus établies, forment, réunis ensemble, le cours complet de médecine légale. Avant d'entrer dans les détails qu'ils présentent chacun en particulier, on parlera de l'origine, des progrès et de l'état actuel de cette branche de l'enseignement médical ; on indiquera les meilleurs auteurs qui en ont traité.

COURS DES CAS RARES.

Professeur, le Citoyen NOEL, *Directeur.*

L'EXPOSITION des cas rares sera faite, pour ce qui concerne les classes, les ordres et les genres, d'après la méthode nosologique de Sauvages; mais pour les espèces, on suivra l'ordre anatomique.

FIN.